UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

Plan de cours
HIS 2530 – Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération

Automne 2025, lundi, 14 h à 17 h
Enseignant : Jean-François Palomino

Mes coordonnées et disponibilités

Local	A-6155
Courriel	palomino.jean-francois@uqam.ca
Disponibilités	lundi ou jeudi, 12 h 30 à 13 h 30, prendre rendez-vous au préalable

Descriptif du cours (selon le site web de l'UQAM)

Introduction à l'étude des divers aspects de l'évolution du Canada, de l'établissement de la Nouvelle-France jusqu'à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867). Initiation à l'histoire générale de cette période, aux interprétations générales et aux outils bibliographiques principaux.

Présentation générale et objectifs

Ce cours d'introduction vise à vous familiariser avec les grandes étapes de l'histoire du Québec et du Canada depuis les premières présences autochtones jusqu'à la Confédération en 1867. Il aborde les dynamiques politiques, sociales, économiques, culturelles et territoriales qui ont façonné les sociétés de la vallée du Saint-Laurent et de l'Amérique du Nord britannique. Il s'intéresse aux manières de vivre, de voir le monde, d'habiter un territoire. Il aborde des thèmes tels que les migrations, la politique, les institutions, le commerce, la religion, la guerre, les revendications identitaires et les tensions impériales. À la fin du cours, vous serez en mesure de :

- Identifier les principaux événements, acteurs et institutions de l'histoire du Québec et du Canada avant 1867.
- Comprendre et décrire les principaux phénomènes qui caractérisent l'histoire canadienne avant la Confédération.
- Mettre en contexte des sources de première main.
- Comparer différentes interprétations historiographiques et comprendre comment les visions du passé ont évolué selon les époques.
- Chercher, évaluer et mobiliser des études pertinentes et fiables sur l'histoire du Canada avant la Confédération.
- Rédiger des textes argumentatifs ou analytiques en mobilisant des connaissances historiques et en citant correctement les sources.

Démarches d'enseignement et d'apprentissage

L'enseignement en classe repose sur des exposés magistraux accompagnés de présentations visuelles, des ateliers et des discussions en équipe sur des sources et des textes. Des lectures obligatoires (environ 30 pages) sont prévues pour préparer ou compléter l'enseignement. Ces textes sont matière à examen. Plusieurs des textes à lire proviennent de l'ouvrage suivant disponible en ligne :

HARRIS, R. Cole, *Le pays revêche : société, espace et environnement au Canada avant la Confédération*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.

D'autres ouvrages synthèses sont également utiles dans le cadre du cours, notamment :

DICKINSON, John A. et Brian YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 2009 (à la réserve de la Bibliothèque centrale de l'UQAM).

GENTILCORE, R. Louis (dir.), *Atlas historique du Canada*, vol. II : *La transformation du territoire, 1800–1891*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993.

GOSSAGE, Peter et John I. LITTLE, *Une histoire du Québec : entre tradition et modernité,* Montréal, Hurtubise, 2015 (à la réserve de la Bibliothèque centrale de l'UQAM).

GREER, Allan, *Brève histoire des peuples de la Nouvelle France,* Montréal, Boréal, 1999.

HARRIS, R. Cole et Louise DECHÊNE (dir.), *Atlas historique du Canada*, vol. 1 : *Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987.

HAVARD, Gilles et Cécile VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2019.

LÉTOURNEAU, Jocelyn, *La Condition québécoise : une histoire dépaysante*, Québec, Septentrion, 2020.

La consultation hebdomadaire du site Moodle est indispensable pour connaître les lectures et les activités d'évaluation.

Une période de 20-30 minutes durant la 13e semaine sera réservée pour évaluer l'enseignement. Vous aurez à remplir un questionnaire de façon anonyme. Vos réponses et suggestions constructives seront utiles pour améliorer les éditions subséquentes du cours.

Évaluations

Activités	Échéances	Pondération
Examen de mi-session	Semaine 8 (27 octobre 2025)	30 %
Remise de la bibliographie commentée	Semaine 10 (10 novembre 2025)	5 %
Travail de session	Semaine 14 (8 décembre 2025)	35 %
Examen de fin de session	Semaine 15 (15 décembre 2025)	30 %

L'examen de mi-session et l'examen final se dérouleront en laboratoire informatique (à confirmer). Vous aurez droit au logiciel Antidote. Ils comporteront des questions à choix multiple, des questions à réponse courte et des questions à court développement (entre 150 et 200 mots). L'objectif principal de ces deux examens est de vérifier votre capacité à identifier et décrire les principaux phénomènes, événements, acteurs et institutions de l'histoire du Québec et du Canada avant 1867. Les questions à développement sont évaluées sur l'exactitude et la pertinence du propos.

La **bibliographie commentée** est le fruit d'une recherche bibliographique rigoureuse menée en prévision de votre travail de session. Le choix du sujet de votre recherche se fera à la semaine 5 et la bibliographie est à remettre à la semaine 10. Votre bibliographie doit comprendre 10 références bibliographiques (8 études, 2 sources) en ordre alphabétique, chacune suivie d'un commentaire de 50 à 100 mots expliquant la pertinence des items.

Le travail de session vise à mobiliser vos compétences de recherche et de rédaction pour enrichir l'encyclopédie Wikipédia ou la plateforme *BAnQ dans ta classe*. Vous aurez à explorer un thème de l'histoire du Québec (avant 1867) qui vous intéresse. À partir des items de votre bibliographie commentée, vous aurez à rédiger un texte portant sur un évènement, un personnage ou un organisme (environ 1000 mots). Vous aurez également à rédiger un rapport qui documente votre démarche (environ 750 mots).

En l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour. Vous devrez remettre la bibliographie commentée et le travail de session sur la plateforme Moodle en format Word (.docx, .doc ou .rtf) et non en pdf. Le libellé des fichiers remis doit comprendre votre nom de famille suivi de votre prénom. Votre travail doit être rédigé dans le respect des consignes de typographie et de mise en page du *Guide à l'intention des étudiants et des étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique*. Vous aurez également à ajouter la mention suivante à la toute fin de votre travail :

> Je déclare par la présente que les idées, analyses et conclusions de ce travail sont issues de mes propres réflexions et efforts intellectuels, conformément aux valeurs d'intégrité académique telles qu'exprimées dans le Règlement no 18 de l'UQAM. Je confirme n'avoir utilisé l'intelligence artificielle générative qu'avec l'autorisation de mon enseignant(e) et avoir mentionné toute contribution de cette nature.
> [Votre nom / Votre signature / Date]

La correction du français (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit (pénalité de 0,5% par faute).

Calendrier du cours

	Date	Thèmes et lectures
1	8 septembre	Présentation du cours (objectifs du cours, formule pédagogique, évaluations calendrier, etc.)
2	15 septembre	**Premiers Américains et Européens égarés : les mondes autochtones et les premières implantations coloniales (16e siècle)** Lecture : Harris, *Le pays revêche,* chapitre 1 : « Vers 1500 », p. 1–18 et chapitre 2 : « L'Atlantique du Nord-Ouest, 1492–1632 », p. 19-48.
3	22 septembre	**L'implantation coloniale française : comptoirs coloniaux, peuplement rural et urbain, gouvernance (1600–1740)** Lecture : Harris, *Le pays revêche,* chapitre 3 : « L'Acadie et le Canada », p. 49-86.
4	29 septembre	**À la périphérie de l'implantation coloniale : commerce et relations diplomatiques franco-autochtones (1663–1744)** Lecture : Harris, *Le pays revêche,* chapitre 4 : « L'intérieur du continent, 1632–1750 », p. 87–110.
5	6 octobre	**Guerre et changement d'empire (1740–1763)** Lecture : Louise Dechêne, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 2008, chapitre 11 : « L'invasion », p. 397–428. [voir Moodle] Choix du sujet du travail de session
6	13 octobre	**Congé de l'Action de Grâce. Pas de cours, mais un chapitre de livre à lire** Lecture : Naomi E. S. Griffiths, *L'Acadie de 1686 à 1784: contexte d'une histoire*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1997, chapitre 3 : « Le déracinement d'une communauté, 1748–1755 », p. 59–92.
7	20 octobre	**Semaine de lecture. Pas de cours, mais un chapitre de livre à lire** • Lecture : Laurent Veyssière, « Introduction », dans Sophie Imbeault, Denis Vaugeois et Laurent Veyssière (dir.), *1763 : le Traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, p. 7-29. [voir Moodle]
8	27 octobre	**Examen de mi-session**
9	3 novembre	**Atelier sur la recherche de sources à la Grande Bibliothèque (à confirmer)** Lecture : Maxime Gohier, « Les politiques coloniales françaises et anglaises à l'égard des Autochtones », dans Alain Beaulieu, Stéphan Gervais et Martin Papillon (dir.), *Les autochtones et le Québec : des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2013, p. 113-134.
10	10 novembre	**Remise de la bibliographie commentée** **L'imposition d'un nouveau régime colonial : cohabitation des Canadiens, Britanniques et Autochtones, nouvelles institutions politiques et transformations socio-économiques (1763–1815)** Lectures : Harris, *Le pays revêche,* chapitre 5 : « La création de l'Amérique du Nord britannique », p. 111–130.

11	17 novembre	**Affrontements politiques, rébellions, répression et réformes : l'essor du républicanisme, du libéralisme et du nationalisme (1815–1840)** Lecture : Julien Mauduit, *La guerre d'indépendance des Canadas: démocratie, républicanismes et libéralismes en Amérique du Nord*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2022, p. 3–21 (introduction).
12	24 novembre	**Transformations économiques et répercussions sociales à l'heure de l'État libéral (1840–1867)** Lecture : Harris, *Le pays revêche,* chap. 8 : « Le Bas-Canada », p. 284–290.
13	1er décembre	**Paysage politique et enjeux économiques à l'aube de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867** Lectures : • Harris, Le pays revêche, chap. 12 : « La Confédération et la naissance du Canada », p. 427-450. • Christopher Moore, « Trois semaines à Québec : une Conférence pour la Confédération », *Cap-aux-Diamants,* trad. par François Droüin, n° 119, 2014, p. 13–17. **Évaluation de l'enseignement**
14	8 décembre	**Remise du travail de session** Récapitulatif de la session, préparation à l'examen final et atelier réflexif sur la manière de raconter l'histoire du Canada.
15	15 décembre	**Examen de fin de session**

Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : https://r18.uqam.ca/. Vous pouvez également consulter des capsules qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Informations additionnelles

Guide pour les étudiantes et étudiants du premier cycle en histoire et en archivistique :
Il est important de prendre connaissance de ce guide qui contient notamment des exercices pédagogiques et des règles de présentation de travaux. Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront

faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300. Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca. En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

Règlements pédagogiques du département d'histoire

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- les notes attribuées sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres selon le barème suivant **:**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

Politiques institutionnelles

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- Violence à caractère sexuel : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. Cyber harcèlement (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- Sexisme : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- Hétérosexisme : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps